

## ***Nul besoin de réduire le volume des classes pour diminuer les coûts de constructions scolaires***

***La Société pédagogique vaudoise salue la publication de l'audit des projets de constructions scolaires pour l'enseignement obligatoire de la Cour des comptes. Ce rapport met en lumière les paramètres prépondérants dans les coûts de constructions scolaires. Contrairement aux préjugés, les normes imposées par le DFJC (telles que la taille des classes) ne sont pas significatives en terme de surcoûts. La SPV appelle, tout comme la Cour des comptes, à la reprise immédiate des travaux de la commission consultative de construction.***

Dans son rapport n°32 du 12 juin 2015, la Cour des comptes s'est saisie de la problématique des coûts en matière de constructions scolaires. Grâce à un comparatif de 17 projets publics et un privé, la Cour des comptes met en exergue les différences de coût qui vont du simple au double. Selon le rapport, le concours d'architecture conduit à des projets plus onéreux et plus longs à réaliser. Il était intéressant de relever que l'impact de la journée continue (facultative) à l'école est considérable sur les coûts.

En juillet 2013, la SPV a dénoncé auprès du Conseil d'État une détérioration des conditions de travail des élèves par une réduction du volume des classes, ceci sans aucune consultation, lors de l'accord « Négociations financières Etat-Communes ».

Cet audit permettra à la SPV de défendre la qualité d'accueil des élèves notamment au sein de la commission consultative de construction. La SPV souhaite que cette dernière reprenne rapidement ces travaux, en écartant toute nouvelle diminution des normes imposées par le DFJC car, comme l'indique le rapport, « [...] *il paraît difficile de les réduire encore* » (p.27).

Pour finir, la Société pédagogique vaudoise avait appelé à des *États généraux* afin de mettre tous les acteurs de l'école et du para-scolaire (État, communes, associations professionnelles) afin de discuter notamment des constructions, des transports et des restaurants scolaires ou encore des devoirs surveillés. A ce jour, cette proposition n'a pas encore trouvé d'écho favorable auprès des politiques. Comme le suggère la Cour des comptes, la SPV reste persuadée que la tenue de cette journée pourrait aider à la réalisation de *l'entente entre communes et Canton*.

Lausanne, le 24 juin 2015

Contact :

Yves Froidevaux, Secrétaire général SPV, 079 250 54 46